

HISTOIRE



CHAPITRE 3



Les commémorations de l'abolition de l'esclavage en France

L'abolition de l'esclavage est officiellement décrétée par l'Assemblée nationale de la Deuxième République, le 27 avril 1848. Cependant, cet événement est aujourd'hui commémoré à sept dates différentes en France – notamment dans les DROM, où l'abolition n'a pas été appliquée à la même date.



1 Le mémorial ACTE à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) inauguré le 10 mai 2015

2 Sept dates de commémoration de l'esclavage en France

Des jours de commémoration de l'abolition de l'esclavage existent dans les DOM depuis 1983, où ils sont fériés : ce ne sont pas des 10 mai et ils diffèrent d'un DOM à l'autre : 27 mai en Guadeloupe, 22 mai en Martinique, 10 juin en Guyane, 20 décembre à la Réunion, 27 avril à Mayotte. [...] Alors que le décret

- Schoelcher d'abolition de l'esclavage est pris à Paris le 27 avril 1848, la nouvelle met quelques temps à atteindre les différentes colonies françaises, même si elle arriva plus vite que les planteurs esclavagistes ne l'auraient souhaité. Ainsi, en Martinique, le jour de commémoration renvoie au 22 mai 1848, date d'un soulèvement d'esclaves. [...]
- Pour voir réapparaître la nécessité d'un jour de commémoration nationale, il a fallu attendre la loi Taubira de 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. La loi prévoit qu'en « France métropolitaine, la date de la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée par le Gouvernement après la consultation la plus large ».
- Cette date ne fut fixée que cinq ans plus tard, en 2006. Et après de multiples réflexions qui ne furent pas sans susciter des polémiques, c'est le 10 mai qui fut retenu : 10 mai pour 10 mai 2001, jour de l'adoption en dernière lecture au Sénat de la loi Taubira.

Hélène Ferrarini, « Pourquoi la France compte sept dates de commémoration de l'abolition de l'esclavage », *Slate.fr*, 11 mai 2015.

QUESTIONS

■ Utiliser une approche historique pour mener une analyse ou construire une argumentation

- Pourquoi existe-t-il différentes dates pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage en France (**doc. 2**) ?
- Pourquoi la date du 10 mai est-elle importante (**doc. 2**) ?
- Cherchez dans l'intégralité de l'article la différente signification de chacune des différentes dates (**doc. 2**).



Réaliser une carte mentale de synthèse

Sur votre cahier, en vous servant du modèle ci-dessous, construisez votre propre carte mentale de synthèse du chapitre.



Boîte à outils

Reprenez les différents éléments de votre cours et listez-les de manière simple.

- Ensuite, réfléchissez à quelle idée de la carte mentale ils correspondent.

- Utilisez par exemple un code couleur (par exemple je surligne en jaune, sur mon brouillon, les éléments concernant les idéaux démocratiques).
- Puis complétez au propre la carte mentale avec tous les éléments listés et classés.

Bac contrôle continu 1. Analyse d'un texte

■ **CAPACITÉ** : Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique

SUJET La nature du régime du Second Empire.

Le baron Haussmann défend le Second Empire

J'étais un impérialiste de naissance et de conviction.

Démocrate et très libéral, mais non moins autoritaire, j'avais, et j'ai toujours l'intime et profond sentiment qu'en France, la seule forme pratique de la démocratie est l'Empire.

- 5 Notre pays, le plus « un » du monde entier, a besoin d'un gouvernement qui le soit. Il faut qu'une seule main, ferme au dedans, afin d'avoir le droit de l'être au dehors, dirige ses affaires. Les intérêts qui s'y meuvent exigent la stabilité du pouvoir exécutif dans son expression suprême :
- 10 l'hérité ; mais, sous la réserve des droits inaliénables, imprescriptibles, de « la souveraineté du peuple », dont la Constitution, directement émanée d'un acte de sa volonté, doit consacrer formellement l'exercice. Il convient, de plus, pour la dignité même de la Nation, que le titre porté par
- 15 son représentant, par « son délégué », le mette de pair avec les plus grands monarques.

Telles furent, de tout temps, et telles sont encore mes croyances. Je ne prétends les imposer à personne : ce serait, de ma part, une conséquence très choquante. On m'a toujours vu soumis, au contraire, et je me soumettrai, jusqu'à la fin, à toutes les formes de gouvernement légitimées par le vote du pays.

- Mais, je le confesse, j'ai l'horreur du régime parlementaire, qui met le gouvernement dans une assemblée mobile, 25 imposant au choix d'un chef d'État nominal, des ministres sans cesse renouvelés ; agitée par la compétition de partis se disputant le Pouvoir, afin d'en distribuer les faveurs, sinon l'exploitation, entre leurs affidés, au lieu de se montrer animée de la noble ambition de servir utilement la Patrie, sans autre intérêt que le développement de sa grandeur 30 et de sa puissance.

Georges-Eugène Haussmann, *Mémoires*, t. I, Victor-Havard, Paris, 1890, p. VII-VIII.

AIDE POUR CONSTRUIRE L'ANALYSE

1. Présentez le document en insistant sur son auteur.
2. Comment est caractérisé le régime politique du Second Empire dans ce texte ?
3. Caractérissez le type de régime politique auquel il s'oppose et quelles raisons il invoque pour s'y opposer.

Méthode

- Rappelez le rôle du baron Haussmann sous le Second Empire.
- Montrez comment le texte décrit le césarisme démocratique mis en place par Napoléon III. Quelles sont les pratiques politiques propres à ce régime politique ?
- Décrivez le fonctionnement du régime parlementaire en insistant sur les différences avec le Second Empire. L'Empire a-t-il cependant évolué ? Dans quel sens ?



«CAPACITÉ : Utiliser une approche historique pour construire une argumentation

QUESTION PROBLÉMATISÉE

Comment les Français font-ils l'apprentissage du vote et de la démocratie entre 1848 et 1871 ?

ÉTAPE 1 Analysez le sujet, comprendre la problématique et les axes.

1. Analysez le sujet.

- Définissez les **mots-clés** de manière précise.
- Repérez les mots de liaison et rester attentif à la ponctuation (quand il y en a).
- Déterminez les **limites chronologiques et spatiales**.

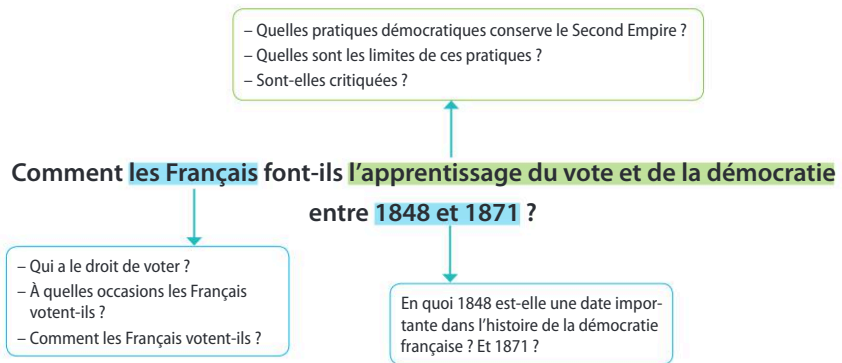
2. La **Réponse à une question problématisée** insiste sur le moment fondateur que constituent la Deuxième République et le Second Empire. Il s'agit de comprendre comment l'intérêt des Français pour la vie politique se développe à cette époque.

3. La **formulation de la question problématisée** invite à suivre un **plan thématique**. Cela permet de souligner l'importance de la période permettant l'entrée dans l'âge démocratique mais que ce changement majeur ne se fait pas sans difficultés.

ÉTAPE 2 Mobilisez ses connaissances au brouillon.

1. **Réécrivez le sujet** sur une feuille de brouillon.

2. **Posez-vous des questions** telles que « qui ? comment ? pourquoi ? », afin de faire le tour de tout ce qui peut concerner de près ou de loin le sujet.



Aidez-vous des leçons 1 et 2 pour répondre aux questions. Vous y trouverez les connaissances nécessaires pour traiter le sujet.

3. Construisez votre devoir.

■ En introduction, définissez le droit de vote et expliquez en quoi il est limité avant 1848.

> *Rappelez que le droit de vote est censitaire sous les monarchies constitutionnelles entre 1815 et 1848.*

■ Utilisez les réponses aux questions pour bâtir les deux parties de votre développement.

Parties du développement	Sous-parties
<p>Les Français s'habituent aux pratiques démocratiques du vote</p>	<p>■ Le suffrage universel masculin est instauré en 1848 <i>> Précisez le contexte de cette mesure en expliquant qu'elle répond à des aspirations démocratiques.</i> <i>En vous appuyant sur le décret du 25 mars 1848 (doc. 2 de l'Étude sur Les idéaux démocratiques de la Deuxième République), montrez que le droit de vote est donné de manière étendue.</i> <i>Expliquez comment le développement de la presse et des clubs peuvent favoriser l'exercice du droit de vote.</i></p> <p>■ Les premières élections au suffrage universel masculin en 1848 <i>> Utilisez le texte de Lamartine pour décrire l'ambiance des premières élections législatives d'avril 1848 (Étude Alphonse de Lamartine, un romantique en politique).</i> <i>Quel personnage est élu par les citoyens pour la première fois en décembre 1848 ?</i></p> <p>■ Le recours au suffrage universel sous le Second Empire <i>> Expliquez comment le Second Empire s'appuie sur l'assentiment du peuple. À quelle pratique recourt Napoléon III ? À quelles occasions ? Quelles sont les institutions élues par les citoyens ? Comment la libéralisation du régime dans les années 1860 renforce-t-elle l'exercice du droit de vote ?</i></p>
<p>Les limites d'exercice du suffrage</p>	<p>■ Un droit de vote pourtant limité dès 1848 <i>Quelles catégories ne sont pas concernées par le droit de vote en 1848 ?</i> <i>> Expliquez l'importance de la loi de 1850 dans la restriction du droit de vote.</i></p> <p>■ Un vote sous influence <i>> De quelles manières le vote est-il encadré sous le Second Empire par Napoléon III ?</i> <i>Pourquoi les plébiscites sont-ils parfois considérés par l'empereur comme un moyen de mesurer sa popularité dans la population ?</i></p> <p>■ Un vote peu démocratique <i>> Pourquoi la restriction des libertés ne permet-elle pas un usage éclairé du vote sous le Second Empire ?</i> <i>Comment les libéraux comme Thiers et les républicains veulent-ils renforcer le caractère démocratique de l'expression de l'opinion des citoyens ?</i></p>

■ En conclusion, expliquez que, malgré toutes les limites observées, les Français se familiarisent avec la démocratie.